Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Comité établissement et retrait de l'agriculture

Colloque sur l'établissement et le retrait en agriculture
Ensemble, établissons l'agriculture de demain!

Le jeudi 15 mars 2007, Drummondville

La relève agricole : actions ministérielles de connaissance et portrait

Hélène BRASSARD
Directrice, Politiques sur la gestion des risques

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Québec

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement et a été publiée dans le cahier des conférences.

Vous retrouverez ce document sur le site Agrireseau.qc.ca

La relève agricole :
actions ministérielles de connaissance et portrait

FAITS SAILLANTS

- En mars 2004, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation démarrait les travaux d'élaboration de la Politique jeunesse, dont le premier volet se consacre à l'établissement et à la relève agricole.

- Les consultations ayant mené au Diagnostic sur la relève agricole ont permis de constater de grandes problématiques du point de vue de l'information disponible sur l'établissement en agriculture.

- Afin de répondre à ces problématiques, une des orientations de la Politique vise à « Accroître et améliorer la connaissance de la relève et de l'établissement en agriculture ».

- Le MAPAQ, de concert avec ses partenaires, a entrepris le Recensement de la relève agricole établie afin, entre autres, de mettre en place une base de données complète et objective.

DÉFINITIONS

- Établissement : Fait, pour une personne physique, de commencer à faire de l'agriculture son activité principale à la suite de toute acquisition d'une partie des intérêts dans une entreprise agricole.

- Relève agricole : Personne âgée de 18 à 39 ans, susceptible de reprendre une entreprise agricole, en totalité ou en partie, ou encore d'en démarrer une ou qui s'est récemment établie en agriculture (depuis moins de cinq ans).

INTRODUCTION

Tous les secteurs du bioalimentaire font face ou prévoient faire face à des enjeux liés à la relève, ces derniers variant selon les secteurs. Par exemple, le secteur des pêches est confronté à une croissance importante de la valeur des permis de pêche. De même, les difficultés de recrutement vont en augmentant pour les usines de transformation et les entreprises agricoles.

Dans le contexte de vieillissement de la population, les secteurs d'activité vont se livrer une vive concurrence pour attirer les jeunes. Ceux-ci auront l'embarras du choix quant à leur carrière. Il est donc essentiel que le secteur bioalimentaire mette en valeur ses meilleurs atouts, afin que les jeunes envisagent de travailler dans ce secteur ou d'y mettre sur pied une entreprise.

La Politique jeunesse du MAPAQ vise donc l'ensemble du bioalimentaire. Le premier volet, *Établissement et relève agricole*, vise l'entrepreneur agricole.

LA POLITIQUE JEUNESSE : UN BREF HISTORIQUE

C'est en mars 2004 que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) démarrait les travaux d'élaboration de la Politique jeunesse du bioalimentaire. Le premier volet se consacre à l'établissement et la relève agricole.

Une première consultation auprès de 75 jeunes de la relève s'est déroulée au cours de l'été 2004. Les propos recueillis ont permis d'enrichir la réflexion en cours et de finaliser le document de consultation transmis aux principaux intervenants concernés par la problématique de la relève, gouvernementaux et non gouvernementaux.

Le Diagnostic sur l'établissement et la relève agricole a été déposé en décembre 2004 et ses propos ont mené à l'élaboration du document de politique et d'un plan d'action pour la première année. Le ministre, Yvon Vallières, en a fait l'annonce en mars 2005. Un plan d'action triennal 2005-2008 a été déposé par la suite, en mars 2006.

LE DIAGNOSTIC : L'IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES DE CONNAISSANCE

Les consultations ayant mené au Diagnostic ont permis de constater de grandes problématiques du point de vue de l'information disponible sur la relève agricole.

Ainsi, il n'existe aucune base de données complète sur l'établissement et la relève agricole. En effet, plusieurs bases de données contiennent quelques informations sur la relève, mais celles-ci sont souvent partielles et ne concernent qu'une partie de la clientèle.

De plus, bien que les intervenants s'entendent pour estimer le nombre annuel d'établissements entre 600 et 800 par année, le nombre exact demeure toujours inconnu. Toute évolution de ce nombre devient donc difficile, voire impossible à évaluer.

L'évolution de l'établissement n'est également pas documentée. Les diverses étapes qu'a suivi un jeune de la relève pour s'établir peuvent avoir un impact sur le succès ou l'échec de son établissement. Une meilleure connaissance de ces facteurs apporterait donc un éclairage intéressant sur la démarche optimale à privilégier.

Les dernières années ont vu se diversifier les stratégies d'établissement. D'un transfert en bloc des actifs d'une entreprise, l'établissement se fait maintenant de plusieurs façons, que ce soit par le transfert progressif des actifs, l'ajout d'une nouvelle production à une entreprise existante, la location, l'intégration, etc. Toutefois, la fréquence des divers types d'établissement n'étant pas connue, il devient donc difficile d'orienter les interventions ministérielles de façon à s'adapter aux nouvelles réalités de l'établissement.

Finalement, les caractéristiques socio-économiques des jeunes de la relève ne sont pas détaillées, que ce soit leur âge, leur formation, la planification de leur établissement, leur implication sur l'entreprise, etc.

Afin d'adresser ces problématiques, le Diagnostic mettait de l'avant trois priorités, soit :

- Le développement de la connaissance à tous les niveaux de l'organisation;
- La diffusion de cette connaissance;
- Le soutien aux conseillers en relève et formation dans l'acquisition de cette connaissance.

LES PISTES DE SOLUTIONS : LE PLAN D'ACTION 2005-2008

Le volet Établissement et relève agricole de la Politique jeunesse s'articule autour de cinq grandes orientations, à savoir :

- Faire de l'agriculture un milieu de vie intéressant pour les jeunes;
- Miser sur l'établissement de jeunes bien formés;
- Accompagner la relève dans son établissement;
- Favoriser l'accès des jeunes à la profession d'entrepreneur agricole;
- Accroître et améliorer la connaissance de la relève et de l'établissement en agriculture.

Cette politique est accompagnée du Plan d'action triennal 2005-2008, comprenant plus de 90 actions.

Par ces actions, certaines sont directement liées à la connaissance, soit :

- Mandater, au sein du Ministère, une équipe de travail consacrée à la relève et vouée à la connaissance, au suivi et à l'appui de l'établissement en agriculture;
- Mettre en place une base de données sur la relève et l'établissement en agriculture;
- Encourager la recherche sur la relève et l'établissement;
- Assurer la circulation de l'information jusqu'aux différents intervenants du secteur;
- Assurer la diffusion des résultats de recherche.

Déjà, plusieurs de ces actions ont été réalisées. Dans un premier temps, la Direction des politiques sur la gestion des risques a été mandatée comme responsable de la mise en œuvre du volet Établissement et relève agricole et a intégré dans sa mission les aspects de connaissance, de suivi et d'appui à l'établissement en agriculture.

De plus, trois projets de recherche concernant des problématiques de l'établissement et de la relève agricole ont été approuvés par le Conseil de la recherche dans les pêches et l'agriculture du Québec (CORPAQ) en 2005, et trois autres viennent de l'être en février 2007.

Finalement, la relance du bulletin *Info-Transfert*, la production du bulletin *Le lien établi* et la refonte du site Internet du MAPAQ avec l'ajout d'une section dédiée à la Politique jeunesse, sont des exemples concrets de réalisation des actions proposées.

LE RECENSEMENT DE LA RELÈVE ÉTABLIE : UN OUTIL D'INFORMATION ESSENTIEL

Afin d'adresser le peu d'informations disponibles, le MAPAQ et ses partenaires ont convenu de réaliser un recensement sur la relève établie, visant trois objectifs :

- Mettre en place une base de données complète et objective;
- Obtenir une information permettant d'orienter les actions futures et l'évaluation des programmes en place;
- Offrir une base de sondage aux groupes de recherche sur la relève.

Le recensement touche l'ensemble des jeunes âgés de moins de 40 ans et qui sont établis sur une entreprise agricole (qui détiennent donc au moins 1 % des parts d'une entreprise).

Un questionnaire a donc été transmis à près de 9 000 jeunes, identifiés à partir du Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ. Cet envoi s'est fait en octobre 2006 et s'est appuyé sur une vaste campagne de promotion, avec la présence d'affiches dans tous les centres de services du MAPAQ, de La Financière agricole, de l'Institut de technologie agroalimentaire, de l'Union des producteurs agricoles et de La Coop fédérée. Également, plusieurs articles présentant la démarche et invitant les jeunes à participer au recensement ont paru tant dans la page du MAPAQ de La Terre de chez nous que dans diverses publications régionales.

Un premier rappel postal s'est effectué au début de décembre 2006, concurremment avec un rappel dans plusieurs journaux et périodiques.

Un deuxième rappel postal a été transmis aux jeunes n'ayant toujours pas retourné leur questionnaire à la fin de février dernier.

Les rappels téléphoniques ont débuté dans quelques régions et devraient s'étendre à l'ensemble du Québec d'ici la fin mars. Les personnes contactées auront alors la possibilité de le compléter par téléphone, si elles le désirent.

Au 15 février dernier, le taux de réponse s'élevait à 53 %.

Les informations recueillies sur la relève établie touchent les éléments suivants :

- **La formation :**
  - Les diplômes obtenus
  - Les stages en lien avec les activités de l'entreprise
  - Les activités de formation en lien avec les activités de l'entreprise
- **L'établissement :**
  - La planification du transfert
  - Le soutien de ses parents
  - Le type d'établissement
  - L'implication sur l'entreprise avant et depuis l'établissement
- **Le financement et la consultation :**
  - Les sources de financement au moment de l'établissement
  - Le recours à divers services de consultation et de conseils
- **Le travail et les revenus :**
  - La responsabilité des décisions sur l'entreprise
  - Le travail à l'extérieur de l'entreprise
  - L'implication selon les activités de l'entreprise

Quelques résultats préliminaires seront présentés lors de la conférence.

Pour plus d'informations concernant les documents officiels de la Politique jeunesse et les outils disponibles, visitez le site www.mapaq.gouv.qc.ca/politiquejeunesse.